

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 3 SEPTEMBRE 1892. VOL. XX. No 10.

SOMMAIRE :

I Troisième dimanche après la Pentecôte. — II Mandement de Mgr l'archevêque de St-Boniface, au sujet de la nouvelle loi des écoles du Manitoba, (suite et fin). — III Echos des fêtes cardinalices de Québec — IV La rentrée des classes. — V Les frères de la Charité, l'Ecole de Réforme de Montréal, (suite). — VI Chronique. — VII Aux prières.

TREIZIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Dès que Jésus les aperçut, il leur dit : Allez vous montrer aux prêtres. Et en y allant, ils furent guéris. »

I. La miséricorde de notre divin Sauveur se manifeste à l'instant même où l'aveugle lui montre sa misère. Il n'a pas plus tôt entendu leur cri de douleur qu'il leur répond et les exauce. Mais dans ce miracle de grâce il a voulu consacrer les conditions des guérisons spirituelles. Il ordonne aux aveugles d'aller se présenter aux prêtres ; démarche humiliante, mais par cela même salutaire et curative. La lèpre de l'âme, c'est le péché, qui a sa racine dans l'orgueil. Or, cette racine doit être extirpée par l'humiliation.

Si nous n'avons pas été confus de commettre le péché, dit un Père, acceptons du moins la confusion qui réside dans l'aveu du péché.

II. Allez vous montrer aux prêtres, dit le Seigneur aux aveugles. Se montrer aux prêtres, c'est leur découvrir les plaies de l'âme. Cette ouverture de la conscience se fait par l'humble confession qui rejette le venin caché. Alors l'âme délivrée se relève et recouvre la santé morale. Remarquons que les dix aveugles accep-

tent avec simplicité la condition de leur guérison. Ils n'objectent pas, comme les hérétiques, que Dieu leur suffit, et qu'il n'est pas nécessaire de recourir à ses ministres. L'Évangile a d'avance condamné cette erreur de l'esprit d'orgueil. Les lépreux se conformeront, sans réplique et sans raisonnements, à la parole du Seigneur. Ils se hâtent d'accomplir ce qui leur est ordonné, et ils s'en vont guéris.

Ces dispositions sont celles-là mêmes que nous devons apporter au tribunal sacré de la pénitence.

MANDEMENT DE MGR L'ARCHEVEQUE DE ST - BONIFACE

AU SUJET DE LA

NOUVELLE LOI DES ÉCOLES DE MANITOBA

(Suite et fin)

Plus que cela, les contribuables protestants ne paieront que pour les écoles qui, comme on le voit, sont protestantes et cette même population protestante aura de plus le bénéfice des taxes de leurs concitoyens catholiques, quoique ces derniers ne puissent bénéficier des écoles.

Avouons, Nos Très Chers Frères, que l'excès même du mal semble nous assurer qu'on lui portera remède. Si la violence nuit à la stabilité, évidemment les nouvelles lois ne dureront pas, elles sont trop radicalement injustes. La bonne foi de nos frères séparés a été surprise ; ils ont pu accepter avec plaisir l'idée de la suppression des Ecoles Catholiques, mais le sentiment de la justice leur dira tôt ou tard qu'ils n'aimeraient pas à être traités comme nous le sommes. Déjà des protestations énergiques et libilement exprimées ont démontré clairement que nous pouvons compter sur ceux qui revendiquent le *fiat play* britannique comme un apanage glorieux, comme une pratique honorable. Quand à Nous, Nous ne voulons de mal à personne ; Nous pouvons souffrir, mais Nous ignorons la vengeance, surtout quand les âmes sont en jeu. C'est avec un profond sentiment de regret que Nous apprendrions que les enfants protestants de Manitoba seraient forcés de fréquenter des écoles dans lesquelles on porterait atteinte à leur foi en Dieu et on son

Fils adorable. Nous regrettons que Nos Frères séparés soient privés d'une partie des croyances qui nous font tant de bien au cœur ; mais Nous ne voudrions pas les voir perdre le reste de foi qu'ils ont gardé après le grand naufrage de leur séparation d'avec l'Eglise. Nous ne voulons pour personne d'écoles sans Dieu et sans son Christ, mais Nous en voulons encore moins pour tous ceux qui ont le bonheur de croire en Dieu et en Jésus-Christ.

Quoi qu'il en soit, Nos Très Chers Frères, de ce que nous réservons l'avenir, Nous voici en face d'une difficulté réelle et bien grande. Que devons nous faire ? Déjà votre réponse Nous est parvenue sans même que Nous ayons eu besoin d'en faire la demande. Vos représentants dans les enceintes parlementaires, ceux qui expriment votre pensée dans la presse, vos délégués au Congrès que vous avez organisé, les différents comités formés par vous pour exprimer vos vues, tous ont été unanimes. La voix de vos Pasteurs s'unit à ce concert inspiré par votre foi, et, tous ensemble, nous disons : les catholiques ne peuvent se prêter au fonctionnement des nouvelles lois scolaires passées dans la législature de Manitoba en 1890 ; ils ne veulent pas exposer leurs enfants à un danger dont les menace la nouvelle législation. En fermant l'école à la prière et à la doctrine chrétienne, on la ferme à nos enfants qui comme nous veulent prier, croire et aimer. Jésus, l'ami des enfants, étant banni de l'école, nous ne pouvons y envoyer les nôtres, puisque ce Dieu-ami de leur âge nous dit à nous, leurs parents et leurs gardiens : *« Qui n'est pas pour moi est contre moi ; et qui n'amasse pas avec moi dissipe. »* Nous voulons que ces enfants restent avec leur Sauveur. Nous ne voulons pas les confier à ceux qui font profession de le méconnaître au point de défendre qu'on en parle dans l'école. La cupidité des connaissances humaines ne fait que dissiper quand elle s'amasse dans l'oubli de celui qui est « le Dieu de toute science et de toute vérité ; en qui est la vie, cette vie qui est la lumière des hommes. »

Ces convictions profondes, Nos Très Chers Frères, sont gravées dans nos cœurs par l'enseignement religieux reçu dès l'enfance. C'est le trésor que vous voulez léguer, dans toute son intégrité, à ceux que vous aimez tant. En cela comme dans le reste, les ennemis de la Sainte Eglise sont toujours prêts à la calomnier et nous tous avec elle. Une des choses les plus consolantes pour nous, catholiques, c'est que pour accuser notre foi, il faut supposer un enseignement qu'elle ne donne pas, des pratiques qu'elle repousse de toute l'énergie de sa doctrine. Il est des gens qui vont jusqu'à dire que l'Eglise Catholique est l'ennemie de la science, tandis qu'au contraire cette sainte épouse de Jésus Christ a faim et soif

de toute science véritable. L'amour du savoir est de l'essence même de l'Eglise, puisque sa fin suprême et ultérieure est d'amener l'humanité à Dieu ; or Dieu est lumière, science, intelligence ; on n'arrive pas à lui par l'ignorance, cette obscurité de l'intelligence et du cœur, suite du péché ; mais on arrive à lui par la connaissance qui a son principe dans l'Être infini qui sait tout, qui connaît tout. Aussi, la mission donnée à l'Eglise implique nécessairement l'enseignement « *la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde,* » et guidée par le Saint-Esprit, l'Eglise instruit toutes les nations, elle a dissipé les ténèbres du paganisme, expliqué les énigmes et les figures de la Synagogue et fait luire sur le monde ancien et nouveau les rayonnements qui sortent l'humanité du chaos dans lequel l'avaient plongée l'ignorance et la superstition.

Non contente de convertir les nations, l'Eglise leur a prodigué l'érudition. C'est cette même Sainte Eglise Romaine qui a couvert le monde d'écoles de tous genres, de foyers éclatants de lumière. C'est auprès d'elle que ce qu'il y a eu d'érudition pendant des siècles allait puiser les connaissances humaines comme les connaissances divines. Elle a été la gardienne des lettres sacrées et aussi des lettres profanes. Le monde lui doit d'avoir conservé tout ce qu'il admire dans la civilisation antique et de lui avoir donné ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation moderne. Les écoles publiques et libres sont d'instruction catholique et c'est à Rome qu'elles ont été inaugurées. Pendant des siècles et des siècles, pas une université ne s'est fondée sans le concours et la bénédiction des Papes ou de leurs Frères dans l'Episcopat. La munificence des Pontifes a rivalisé avec celle des princes pour doter l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Irlande, et l'Ecosse, etc., etc., de ces centres lumineux qui sont encore aujourd'hui l'orgueil des nations qui ont l'avantage de les posséder. Un des hommes les plus remarquables de l'Angleterre par sa science, son incomparable pureté et élégance de diction, et surtout par sa vertu, vient de fermer les yeux à la lumière. Il avait commencé sa carrière littéraire dans une université de fondation Catholique Romaine. Par l'élévation de son génie, il se mit au-dessus de certains préjugés, comprit les titres de l'Eglise Mère à l'assentiment des intelligences les plus éclairées, à la reconnaissance des âmes avides de savoir et de vertu ; et Newman passa d'Oxford à Rome, comme transition naturelle. Celui que sa patrie couvre aujourd'hui d'éloges et reconnaît comme une de ses gloires les plus pures, un de ses fils les plus illustres, vient de mourir Cardinal de la Sainte Eglise Romaine.

Enfants de cette même Eglise, aimons, écoutons notre Mère ; elle

nous veut bons ; elle nous veut instruite ; instruits tout d'abord des vérités saintes dont le dépôt lui est confié plus directement, mais elle nous veut encore instruits de tout ce qui peut nous être utile et nous mener à Dieu. Toute science véritable vient de ce Maître Suprême, et l'Eglise veut que nous l'acquerrions le plus possible afin d'aller à lui plus facilement et plus sûrement. L'Eglise veut que l'atmosphère que respirent les enfants à l'école soit comme tout embaumée des suaves senteurs de Jésus Christ. Elle ne veut pas qu'il y ait dans l'intelligence humaine de place ni de temps pour le divorce entre la science sacrée et ce que l'on dit être la science humaine, aucune connaissance n'étant hors de Dieu. Tous les enseignements profanes et séculiers, voire même la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul doivent s'harmoniser avec l'enseignement divin.

Dieu nous a doués du bienfait incomparable de la parole, il nous permet de recevoir par l'ouïe, la pensée et les impressions des autres. Il a multiplié ce bienfait par celui de l'écriture, qui est la parole adressée aux yeux et d'où vient la lecture, discours saisi aussi par la vue. Pourquoi le Verbe Divin n'aurait-il pas sa place au milieu de leçons qui ont pour but de perfectionner la parole humaine par l'étude de la grammaire, et de la multiplier par la connaissance de la lecture et de l'écriture ? La science des nombres ne perd rien de sa certitude en étant étudiée en vue de celui « qui a ordonné toutes choses avec mesure, nombre et poids. » Le calcul des étendues et des distances s'éclaire bien à la pensée de la toute puissance de Celui qui a mis des bornes à l'océan, des limites à la terre, et l'immensité à la voûte du Ciel. Il y aurait moins de blasphèmes et de paroles impies si, en étudiant l'art de parler, on se souvenait plus de l'auteur de la parole. Il y aurait moins d'écrits licencieux, moins de lectures dangereuses, si tous ceux qui sont chargés d'instruire, accompagnaient leurs leçons de ce sel de la sagesse qui donne une saveur céleste à tout ce que Dieu a confié à l'homme pour son avantage ici-bas, sans jamais lui permettre d'en abuser au détriment du bonheur qu'il lui réserve au ciel. Il y aurait moins de faux comptes, d'erreurs volontaires dans les poids et les mesures, si la science des chiffres s'enseignait chrétiennement.

* * *

Telles sont les notions que la Religion nous inculque comme élémentaires, et que l'Eglise veut voir appliquées dans toutes les écoles que fréquentent ses enfants. Ces notions sont si certaines et si conso-

lantes que les bons catholiques se les assurent au prix des plus grands sacrifices. Ces notions sont celles que vous goûtez, Nos Très Chers Frères. Ce sont celles que vous transmettez et que vous voulez transmettre à vos enfants. Qu'après cela, les mécréants, les impies et eux qui ne nous connaissent pas nous insultent, s'ils le veulent, cela importe peu ; ce qui importe, c'est l'accomplissement de votre devoir, c'est la formation religieuse de l'intelligence, du cœur, de tout l'être dans vos enfants.

Mais l'État ne peut pas enseigner la religion ! Vaine excuse, ici du moins, puisque de fait, et Nous l'avons démontré, l'État s'est chargé d'enseigner et de faire enseigner le protestantisme, puisque l'État vient de rédiger des formules de prières et des exercices religieux qu'il impose. Nous ne demandons pas à l'État de se charger de l'enseignement religieux de nos enfants ; Nous le prions même de s'en abstenir ; ce que vous demandez et que Nous demandons avec vous, c'est qu'il ne mette pas d'entraves à cet enseignement et surtout ne le prohibe pas dans les écoles. L'État doit respecter le domaine qu'ont les parents sur ceux que le Ciel leur a confiés, et les laisser s'acquitter des devoirs qu'il leur a imposés. Puis, pour le chrétien, qu'est-ce que c'est que l'État, si ce n'est un pouvoir qui vient de Dieu, et qui, par conséquent, doit s'exercer pour lui : car « *Il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu ; et celles qui sont, ont été établies de Dieu ;* » et cette puissance est donnée pour protéger la société et ses membres, et leur permettre l'accomplissement des obligations qui s'imposent aux souverains comme à leurs sujets, aux gouvernants comme aux gouvernés : « *Et maintenant, O Rois, comprenez, instruisez-vous, vous qui jugez la terre.* » Jésus-Christ a apporté la liberté au monde : « *Il a reçu les nations en héritage, après les avoir affranchies de la captivité du péché.* » Il nous fait jouir de la liberté des enfants de Dieu et aucune puissance humaine n'a le droit d'entraver cette liberté. L'État c'est le Souverain, bon ou méchant, juste ou pervers. C'est César, c'est Néron, c'est Constantin, c'est cette longue nomenclature d'hommes, illustres par leurs vertus ou abhorrés pour leurs vices, qui ont ceint la couronne impériale. L'État, c'est la royauté subissant les alternatives de grandeur ou de décadence que le génie ou la perversité humaine ont imprimées aux mains de ceux qui ont porté le sceptre. L'État, ce sont les institutions constitutionnelles et démocratiques conduisant les peuples à la grandeur, ou les rendant participants des fautes de ceux qui les gouvernent. L'État, c'est le pouvoir public, établi et reconnu, s'exerçant par un ou plusieurs. A cette autorité du pouvoir public, quels que soient ceux qui l'exercent, nous devons être soumis, puisque l'Apôtre nous dit : »

Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures. L'Eglise catholique, la plus grande école du respect dû à l'autorité, veut que nous obéissions à ces autorités s'exerçant dans les limites de leurs attributions ; mais si l'Etat demande ce que la loi de Dieu défend, l'Eglise catholique répond avec Pierre et les apôtres : « Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. » S'il en était autrement, ce serait Néron qui aurait eu raison ; Pierre et Paul, ses victimes, auraient eu tort : car Néron était l'Etat et les apôtres refusèrent d'obéir à la loi de l'Etat ordonnant de fléchir le genou devant les faux dieux et défendant d'adorer Jésus Christ. Si comme le prétendent les partisans aveugles du pouvoir, l'Etat était omnipotent, le Christianisme aurait dû disparaître ou mieux ne jamais se prêcher, puisque l'Etat le prohibait, et le prohibait tellement que, pendant des siècles, il a égorgé des millions de chrétiens, qui, ne lui reconnaissant pas le pouvoir de faire pareille défense, ne voulurent pas se soumettre ! Encore une fois, qui a eu raison, des bourreaux ou des victimes ?

Remarquez le bien, Nos Très Chers Frères, l'Eglise qui commande quelquefois la résistance aux lois, ne veut jamais qu'on les viole dans ce qu'elles ont de juste, et la résistance à ce que ces lois ont de contraire à celles de Dieu ne doit être que passive et nullement agressive. Il faut rendre à César ce qui est à César, mais quand César demande des choses que Dieu défend, l'Eglise veut que nous souffrions plutôt que d'obéir. Elle veut même que Nous mourrions pour notre foi, sans jamais la soutenir par la violence ou la force. Des légions, devenues chrétiennes, continuaient de combattre vaillamment sur les champs de batailles, pour l'intégrité de l'Empire de Rome payenne et pour le défendre contre ses ennemis ; mais ces mêmes légions se lassaient égorger, sans rien dire, dans les amphithéâtres de Rome, pour maintenir l'intégrité de leur foi et la défendre ainsi contre les décrets de proscription. Ces héros se contentaient de prier pour l'Etat qui les torturait cruellement, certains que le sang des martyrs est une semence de chrétiens, et que cette semence ne pouvait être étouffée par la cruauté et l'apostasie la plus astucieuse ; au contraire, leur foi en Jésus-Christ arrachait aux persécuteurs l'aveu de leur impuissance et le cri « *Tu as vaincu, Galiléen !* »

Les Césars des sociétés anciennes ont souvent rédigé des lois injustes et tyranniques ; ils les ont appuyées par des persécutions sanglantes et cruelles ; mais les victimes ont fini par triompher en convertissant leurs bourreaux. L'Etat, dans nos sociétés modernes, malgré la surveillance à laquelle il est soumis, ne bannit pas toujours de ses lois l'in-

justice et même une certaine oppression, et comme l'âge des gibets et des bêtes fauves est passé, il se contente d'infliger à ses victimes l'épreuve des confiscations, des amendes et des taxes ; et cela se passe même dans des pays qui jouissent d'ailleurs d'une liberté bien justement vantée.

Comme nos Pères dans la Foi, vous prierez pour ceux qui nous persécutent ; vous vous montrerez patients et soumis ; mais comme eux aussi, vous serez prêts à souffrir pour votre religion et vous imposerez tous les sacrifices nécessaires pour continuer d'assurer à vos enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne.

Donné à Saint-Boniface, en Notre Palais Archépiscopal, sous notre seing et sceau et le contra seing de notre secrétaire, ce 15ème jour d'août 1890, fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

† ALEX., Arch. de Saint-Boniface, C.M.I.

[L.S.]

Par Mandement de Monseigneur l'Archevêque.

ELIE ROCAN, Ptre,
Secrétaire.

ECHOS DES FETES CARDINALIQUES DE QUEBEC

C'est M. l'abbé L. Adolphe Paquet, du séminaire de Québec, qui a fait le sermon aux noces d'or de S. E. le cardinal Taschereau. Nous regrettons de ne pouvoir publier en entier cet éloquent discours. Nous en citerons au mois une partie, celle qui contient le portrait — portrait artistement tracé — de l'Éminentissime cardinal et raconte ses travaux.

M. l'abbé Paquet a été heureusement inspiré dans le choix de son sujet :

« Trois époques clairement distinctes dit-il, se détachent du fond de notre histoire religieuse : d'abord, la fondation de l'Église du Canada ; puis après un siècle, nonobstant les orages qui vinrent l'assaillir, son étonnante préservation ; puis enfin, depuis vingt ans, ses progrès plus rapides et son brillant épanouissement. Trois noms aussi, rayonnant comme des phares sur toute notre histoire, marquent et illuminent d'un éclat particulier chacune de ces trois époques : le Vénéralble François de Montmorency Laval, l'illustre Joseph Octave Plessis et l'Éminentissime Cardinal vers lequel se portent en ce jour tous les regards et tous les cœurs. »

Dans un beau langage, il célèbre alors les gloires des deux premiers prélats qu'il vient de nommer, puis il arrive au troisième. Voici cette page vraiment remarquable :

« Dieu, M. F., dans son infinie sagesse, proportionne les secours aux besoins, et les hommes au caractère des temps. Autre chose est de fonder, autre chose de conjurer un danger immédiat, autre chose d'embellir, d'accroître, de perfectionner. A l'époque où nous sommes rendus, ce qu'il fallait pour remplir les desseins de la Providence sur l'Eglise du Canada, ce n'était ni un Apôtre dans le sens formel du mot, ni un lutteur, ni un diplomate, mais un esprit et une âme élite réunissant en elle comme dans une vaste synthèse, les plus hautes qualités spéculatives et pratiques.

« Il fallait un homme de science, ayant puisé longuement aux sources les plus pures de la philosophie, du droit, de la théologie, et capable d'imprimer aux classes supérieures et dirigeantes de la société, notamment au clergé, un vigoureux élan dans les sphères intellectuelles. Il fallait un homme d'expérience, brisé à la pratique des personnes et des choses, d'un commerce doux et facile, fertile en ressources, actif, laborieux, patient et dévoué. Il fallait de plus une intelligence puissante et élevée, serène et modératrice, alliant au souci des nobles progrès une fidélité inviolable aux traditions les plus vénéérées, d'un jugement assez éclairé pour comprendre tous les besoins de notre état social, et d'une trempe assez ferme pour ne jamais rien sacrifier des droits imprescriptibles de l'Eglise. Il fallait enfin (et ce n'est pas la moindre condition), une âme toute pénétrée de l'esprit de Jésus Christ, un cœur droit, d'une foi vive, d'une charité ardente, pouvant donner au peuple l'exemple d'une vie sainte et faire fleurir partout, dans le champ béni du Seigneur, par diverses fondations pieuses et toutes sortes d'œuvres salutaires, les grandes vertus du christianisme. Cet homme, ce savant, cet habile administrateur, cet esprit pondéré, ferme et doux à la fois, ce prêtre et ce pasteur modèle, Dieu nous l'a donné. Ai-je besoin de le nommer ? son nom est sur toute les lèvres, son éloge dans tous les cœurs. Cinquante années de sacerdoce proclament ses vertus ; plus de vingt années, consumées dans les labeurs d'un fécond épiscopat, ont tressé autour de son front une immortelle couronne.

« Ah ! que n'a-t-il pas fait, cet auguste vieillard, pour le bien de son Eglise et de la société canadienne ! Grâce à lui, les études classiques, philosophiques et théologiques, ont accompli de réels progrès, et c'est en obéissant à sa haute impulsion ainsi qu'à celle de Léon XIII que

L'Université Laval adoptait naguère dans ses cours les méthodes remarquables de saint Thomas d'Aquin. Cette jeune institution, dont il fut l'un des fondateurs et dont il a su remplir avec un égal succès les charges de Recteur, de Visiteur, et de Chancelier Apostolique, au travers des phases diverses qui en ont retardé la marche, lui doit en grande partie de s'être maintenue et de pouvoir aujourd'hui, de ses deux sièges de Québec et de Montréal, sous la puissante égide de Rome et de l'Épiscopat, tourner avec confiance les yeux vers l'avenir. Grâce à lui, des sociétés de colonisation se sont formées et ont prospéré, et ce sera l'une des gloires les plus consolantes de son règne d'avoir pu bénir de sa main tant de nouvelles églises, d'avoir donné l'onction sainte aux fondations de plusieurs diocèses et d'avoir vu, dans la province ecclésiastique de Québec, l'érection canonique de deux nouveaux sièges métropolitains. Que dire de son zèle pour la création ou le soutien des maisons religieuses qui ornent de tous côtés son vaste diocèse ! Que dire du nombre prodigieux de lettres et de mandements émanés de sa plume ou plutôt de son cœur pour nourrir la piété, pour ranimer dans les âmes le culte de Notre-Seigneur et l'amour de la sainte Eglise ! Que dire enfin de l'autorité de ses enseignements dont les lumières doctrinales ont éclairci tant de points obscurs et permis de dirimer tant de controverses !

« Ce n'est pas le lieu de juger des questions que l'obéissance, l'esprit de foi et de charité doivent tenir pour toujours ensevelies dans le passé ; mais du moins nous ne pouvons taire ce que tous avoueront sans peine, à savoir que les vues larges et élevées du plus haut représentant de Jésus-Christ dans ce pays ont épargné au peuple canadien des divisions profondes et la prolongation de trop cruelles épreuves. Ce qu'a été Léon XIII, ce grand docteur des temps modernes pour l'Eglise universelle, l'Eminentissime Cardinal Archevêque de Québec nous semble l'avoir été, sur un théâtre plus restreint, pour l'Eglise du Canada.

« Le mérite d'un tel homme, ses vertus et ses œuvres, pardessus tout son attachement inébranlable au St Siège appelaient sur sa tête les honneurs les plus éclatants. Le jour vint où le Pape, voulant récompenser ce fidèle serviteur et donner, en sa personne, à toute l'Eglise canadienne son digne couronnement, l'investit solennellement des insignes de la pourpre romaine. Ce jour là un tressaillement indicible de joie courut dans toutes les âmes ; et le Canada entier, sans distinction de race ni même de religion, n'eût qu'une voix pour acclamer ce fils illustre entre tous, l'orgueil de notre patrie.

« Quelques années déjà nous séparent de ces fêtes, et, depuis, les travaux ont blanchi cette tête vénérée que nous honorions alors ; mais

disons-le bien haut, sa gloire n'a pas vieilli et elle revêt à nos yeux un charme particulier en ce jour d'universelle jubilation.

« Combien de fois, M. F., ne vous est-il pas arrivé, par un beau soir d'été, de contempler et d'admirer les magnifiques effets du coucher du soleil dans nos latitudes boréales ! L'astre du jour, sur le point de disparaître, rase longtemps l'horizon ; il baigne de ses feux les vallées, les lacs, les collines, les montagnes ; il projette au loin ses reflets sur les nuages du ciel, leur donnant une teinte de pourpre, et son éclat persiste encore, lorsque déjà d'autres astres qui lui doivent leur propre lumière montent au firmament. L'Eminentissime Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau laissera dans l'histoire du Canada et de toute l'Amérique un nom impérissable. L'aurole de ce nom marquera aux yeux des peuples la période d'épanouissement de la foi catholique sur cette partie du continent ; et bien loin de s'éteindre avec les années, elle ira au contraire grandissant d'âge en âge, avec les œuvres dont ce prince chrétien a été le promoteur, le protecteur et le soutien.

« C'est pourquoi, M. B. C. F., à genoux au pieds des autels, bēni-sous aujourd'hui du plus profond de nos âmes le Dieu de toute bonté, dont l'aimable Providence a veillé sur notre pays avec un soin jaloux et a daigné lui ménager tant de faveurs et tant de gloire : « *Ecultate Deo adjutori nostro : jubilate Deo Jacob...* »

« L'anniversaire que nous célébrons n'est pas seulement la fête de l'Eminentissime Cardinal Taschereau ; il est aussi et, par cela même, la fête de toute l'Eglise et de toute la population canadienne.

« Il me semble, M. F., qu'en voyant cette Nouvelle France, jadis si dénuée de toutes ressources humaines et aujourd'hui si florissante, formant la seule nation catholique vraiment compacte de toute l'Amérique, peut être même du monde entier ; il me semble, dis-je, qu'à cette vue et au spectacle de ce qui se déroule en ce moment sous nos yeux, les Evêques dont les cendres reposent sous les dalles de cette Basilique, le Vénérable François de Laval et tous ses successeurs, tressaillent dans leurs tombes. Il me semble que leurs cœurs glacés retrouvent un reste de vie, se reprennent à aimer cette Eglise pour laquelle ils surent tant travailler, tant souffrir et qu'ils s'unissent à vous, Archevêques et Evêques, à vous surtout, Eminentissime Prince, dans la bénédiction solennelle que vous allez répandre sur ce clergé et tous ces fidèles.

« Eminence, bénissez ce peuple qui vous admire, qui vous vénère et qui vous aime. Bénissez ce clergé, ces communautés, ces institutions qui vous sont toujours si chères. Que cette bénédiction de votre cœur généreux franchisse l'enceinte de cette basilique, qu'elle franchisse les limites de cette cité, de ce diocèse, j'ajouterai de cette Province, pour aller se répandre au loin, comme une rosée bienfaisante, sur le clergé et les fidèles du Canada tout entier.

« A Votre Eminence, longue vie, prospérité et bonheur ! C'est le vœu de tout un peuple, prosterné à vos pieds : c'est le souhait le plus ardent de l'Eglise, de l'Etat, de la patrie canadienne. »

LA RENTREE DES CLASSES

Presque partout, dans ce diocèse, a eu lieu cette semaine la réouverture de nos collèges et de nos couvents. Après des vacances bien remplies, favorisées par un beau temps exceptionnel, l'heure est venue de se remettre courageusement au travail. Si les premiers moments sont pénibles, si quelques regrets viennent assombrir les premières journées, on ne doit pas s'en attrister, ni en concevoir d'inquiétude ; c'est chose naturelle. L'insouciance heureuse du jeune âge, aidée de la réflexion sur la nécessité de compléter ses études, fera bientôt accepter la vie disciplinée du collège et du couvent.

Ce qu'il importe surtout, c'est de prendre et de tenir la ferme résolution d'être studieux et appliqué, et de répondre par une obéissance et une attention soutenues, que Dieu saura récompenser, aux efforts si méritoires des professeurs et des maîtresses. L'obéissance, nous la recommandons aux élèves entrant en vacances : nous renouvelons cette recommandation à leur rentrée au collège. L'esprit d'obéissance est la condition essentielle pour faire de bonnes et profitable études. Si l'intelligence ne sait pas s'habituer à la discipline et se plier à la règle, elle perd la plus grande partie de sa force. L'amour de l'indépendance est une plaie de notre époque : appliquez-vous, jeunes élèves, à combattre cette funeste tendance, et vous en recueillerez les meilleurs fruits.

LES FRERES DE LA CHARITE

L'Ecole de Réforme de Montréal

(Suite).

Ce fut le 19 février 1868, jour commémoratif du départ du premier détachement des zouaves pontificaux cana-

diens, que les frères de la Charité prirent possession de la maison de la rue Mignonne et des bâtiments élevés par M. Berthelet.

Ces bâtiments ont la forme d'une H. Le milieu est occupé par une construction ayant 75 pieds de long sur 50 de large. Les deux ailes ont 100 pieds de long sur 50 pieds de large ; chaque corps a cinq étages, grenier non compris. Le tout est en belle pierre bleue, d'un dessin très simple, mais offrant une façade bien régulière.

En outre, grâce à la donation faite par M. Cherrier, on avait pu sur le terrain offert par celui-ci, élever deux autres constructions en brique à deux étages, qui permettaient de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires.

Malgré ces libéralités, les frères de la Charité eurent, de 1865 à 1872, l'occasion de pratiquer la pauvreté sous sa forme la plus sévère.

En 1869, le frère Eusèbe, supérieur de l'hospice St-Antoine — lequel hospice avait pris le nom de St-Vincent de Paul — écrivait au supérieur général : " Mon père, on lit dans l'ancien testament que Dieu envoya aux Égyptiens sept années d'abondance suivies de sept autres années de détresse. Eh bien ! nous sommes entrés dans notre cinquième année de détresse... " C'était une détresse absolue, d'autant plus grande que les frères, par un sentiment de délicatesse fort honorable, avaient soin de cacher leur misère aux yeux mêmes de leur bienfaiteur, qui, après avoir construit la maison de la rue Mignonne, leur donnait une ferme à la Longue Pointe de 170 arpents, là où plus tard devait s'élever l'asile St-Benoist pour les aliénés. Mais ceci n'assurait pas les dépenses quotidiennes de l'hospice et chaque année se soldait par un déficit.

En 1870, il fut question de remettre les délinquants, alors à St-Vincent de Paul, aux frères de Charité dont on commençait à reconnaître les excellentes qualités.

Les pourparlers n'aboutirent pas. Deux ans plus tard, M. Berthelet fit encore élever à ses frais un quatrième bâtiment, de 140 pieds de long sur quarante de large, destiné à faire des classes et des ateliers pour les orphelins et les vagabonds. C'était une heureuse inspiration de la Providence, car, sans cette construction, il eut été impossible aux frères d'accepter les propositions qui leur furent faites à la fin de cette même année 1872.

Au moment où la mort de M. Berthelet, arrivée le 24

septembre 1872, enlevait aux frères leur insigne bienfaiteur, (celui qu'il appelaient leur *père temporel*.) le gouvernement faisait mander le frère Eusèbe à Québec pour donner à sa Communauté l'École de Réforme.

Le souvenir du supérieur des frères de la Charité n'est pas oublié à Montréal où de 1865 à 1879 il a dirigé d'abord l'hospice St-Antoine, puis créé l'École qui fait le sujet de cette étude. Sa haute stature, sa figure ouverte et sympathique, son regard plein de fermeté et de douceur, sa bouche large dont les coins plissés dénotaient un esprit fin et délié, tout inspirait la confiance et nul ne la méritait mieux que lui. Il avait l'âme compatissante pour toutes les souffrances et savait demander de manière à ne jamais être refusé, tant on sentait chez lui l'homme bon et désintéressé. C'était un administrateur de premier ordre, négligeant les petits détails, pour ne s'arrêter qu'aux grandes lignes ; il ne connaissait pas le découragement, et la Providence le récompensa de son zèle et de sa foi, tant à Montréal, que plus tard à Boston, et enfin à la Longue Pointe. Il était né pour l'action et toutes les maisons qu'il a fondées en Amérique ont réussi.

Tel était le supérieur auquel en décembre 1872 la législature de la province de Québec autorisait les ministres à confier les délinquants alors à St-Vincent de Paul.

Le contrat était signé le 11 janvier 1873, mais la veille même deux enfants avaient été admis dans la maison qui allait s'appeler l'École de Réforme.

C'est ainsi qu'on peut dire, avec beaucoup de raison, que le vrai fondateur de l'École de Réforme, telle qu'elle existe aujourd'hui, est M. Olivier Berthelet, car, c'est à son initiative qu'est dû l'établissement des frères de la Charité au Canada, et c'est à sa générosité que cette communauté doit les immenses biens qui lui ont permis de recevoir les délinquants de l'ancienne école de Réforme. Aussi son souvenir est-il pieusement conservé dans cette maison. Son buste est à l'entrée du salon des visiteurs, et des prières fréquentes ainsi que la fondation de deux messes chaque semaine témoignent de la reconnaissance des frères pour leur insigne bienfaiteur.

(A suivre)

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

CHRONIQUE

*** Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché, à huit heures du soir.

*** Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, M. Anthime Corbeil a été nommé vicaire à Ste-Cunégonde.

*** Il se prépare pour dimanche prochain une belle fête à Notre-Dame. Monseigneur l'archevêque de Montréal officiera pontificalement à la grand'messe à laquelle doivent assister l'amiral de Librem, les officiers et une partie des équipages français de " l'Aréthuse " et du " Hussard " que Montréal a l'honneur de posséder en ce moment.

** Vendredi dernier l'amiral Abel de Libran est venu rendre visite à Mgr Fabre archevêque de Montréal.

Dimanche sa Grandeur s'est rendue à bord de « l'Aréthuse » où elle a été reçue par l'amiral avec tous les honneurs.

*** Le T. R. Père Dom Antoine, s'embarquera mercredi, à bord du *Toronto* de la ligne Dominion, pour se rendre en France et de là à Rome. Il sera absent deux ou trois mois.

*** Deux Trappistes venant de Bellefontaine sont arrivés à Montréal dimanche dernier, et se sont rendus à Notre-Dame du Lac, pour y passer quelques jours.

Mardi prochain, ils partiront avec deux autres Trappistes d'Oka pour aller prendre possession de la nouvelle fondation de St-Norbert.

** A l'église Saint-Joachim, que le monde catholique offre au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé, le cardinal-vicaire vient de bénir solennellement, la crypte, qui sera ouverte publiquement au culte pour la prochaine fête de Saint-Joachim.

** Il y a quinze jours s'est ouverte, à Linz en Autriche, la troisième assemblée générale des catholiques autrichiens. On annonce que, parmi les vingt ou vingt cinq mille assistants, se trouvaient Mgr Galimberti, nonce apostolique à Vienne; le prince-archevêque de Vienne, cardinal Gruscha, un grand nombre d'évêques, des membres de la haute noblesse, parmi lesquels le prince Windischgrätz, les princes Ferdinand et Maurice Lobkowitz, le comte Salm, le prince Alfred Liechtenstein, beaucoup de députés du *Richstrahl* et de membres du *Herrenhaus* (Chambre des Seigneurs).

** La loi sacrilège relative à la crémation des corps vient d'être rejetée dans le canton de St-Gall (Suisse) par le vote populaire. 19,500 voix se sont prononcées contre la loi, tandis que 17,000 votaient pour.

* * Au sujet d'une mesure administrative, par laquelle il est interdit aux Sœurs de Charité d'accepter un legs important pour les orphelins ou les pauvres de la Guerche, France, un journaliste impartial écrit : « Qu'est-ce que les malheureux de la Guerche ont fait à la République, pour qu'on leur refuse les secours qui devaient leur être distribués par les Petites Sœurs des pauvres ; je ne sais si c'est encore de la laïcisation, cela, mais je sais bien que c'est de la cruauté, -- et probablement aussi de la bêtise. »

Cruauté et bêtise marchent souvent ensemble dans les œuvres dues à l'inspiration sectaire.

* * Extrait du discours prononcé à Chartres à la distribution des prix des frères des Ecoles chrétiennes par Mgr Lagrange :

« Nous ne sommes que l'enseignement libre, l'enseignement populaire, l'enseignement des Frères des Ecoles chrétiennes.

L'enseignement libre : grâce à Dieu, malgré les mutilations qu'elle a subies, la liberté de l'enseignement est écrite dans nos lois, et nous en usons. Citoyens libres, nous usons d'un droit, inaliénable d'ailleurs, et formellement reconnu par la loi. Inaliénable : c'est le droit sacré de l'enfance et de la jeunesse ; et la foi française le proclame elle-même. Eh bien ! ce droit nous nous en emparons, et nous n'admettons par qu'on incrimine en cela notre patriotisme. Est-on factieux, est-on en révolte contre la loi, parce qu'on use d'un droit reconnu par la loi ? Au contraire, on lui rend hommage.

Et, en définitive, quel est ce droit, sinon le droit au dévouement ? L'enseignement, Messieurs, est un dévouement. Ce n'est pas un vulgaire métier. Quiconque n'a pas au cœur l'amour sacré de l'enfance et de la jeunesse, qu'il se retire, il n'est pas fait pour ces fonctions. Et c'est parce que nous nous sentons, nous, cette flamme au cœur, parce que nous aimons vos enfants, c'est pour cela que nous nous sommes faits leurs instituteurs et que nous leur ouvrons des écoles. »

AUX PRIERES

L. U. Fontaine, l'Assomption.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain, Montréal,